



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal des jeudi 17 à 20h30 et mardi 22 octobre à 14h00 2019
En Salle des Mariages

Présent.e.s : Delphine ANDRÉ (le 17), Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET (le 17), Alain MESBAH-SAVEL. (quorum non atteint le 17).

Excusé.e.s : Delphine ANDRÉ (pouvoirs à M. MESBAH-SAVEL) & Thibaut MAZET (pouvoirs à M. FRANCOIS) le 22 octobre.

Absent.e.s Myriam DEYGAS, Nadège FRACHISSE, Philippe LARNAUD, Jérôme MONTAGNE, Françoise PONSONNET, Nathalie VILET, Jérémy SIRGUEY, Bernard VICTOURON.

Questions diverses :

▣ **Dossiers d'urbanisme** : demande de balcon surplombant l'espace public – Rénovation impasse Roses Trémières à Deyras —

▣ Travaux de voirie : goudronnage fini. 12 journées de travail pour 5 personnes. 11 tonnes d'enrobé, 175 tonnes de gravier 2-4 épandu à la pelle, 15 t d'émulsion, pour 120 km de voies communales.

Chemin de Grenouillat terminé.

▣ Divers. Installation conteneurs fin novembre. Demande d'achat de voie communale à Daronnat.

Maison des associations au premier étage : un parquet flottant isolant phonique qui recouvrira les bosses est en cours de réalisation.

▣

▣ ADAPEI : 320 brioches achetées ; moyenne des dons par habitant supérieure à ce qui se fait ailleurs mais, comme nous achetons les brioches, le bilan total est moindre.

▣ Toiture mairie : travaux retardés pour cause d'accident du couvreur.

▣ Mur de la maison M. Jolivet en sortie de village, qui menace ruine alors qu'il surplombe la route départementale. Après la mise en œuvre d'une procédure de péril imminent un expert a été mandaté, un enrochement envisagé.

▣ Repas des aînés : Le menu proposé par le restaurant Marmey a été très apprécié par l'ensemble des convives.

▣ OGEC plus sain financièrement. Encore des détails à revoir avant de signer la convention.

▣ Bilan des gîtes : prix à la nuit non fixé. Différents travaux d'entretien à effectuer (peinture piscine, devis demandés à deux artisans, escaliers extérieurs des bungalows, sols mezzanines à refaire)

Délibérations et votes :

▣ **Admission en non-valeur de titres de recette** : total de 1407,31 € non-rentrés depuis 2002. *Accepté à l'unanimité.*

▣ **Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents** : régularisation de la procédure permettant l'embauche d'agents contractuels sur des emplois non permanents. *Accepté à l'unanimité.*

▣ **Approbation du compte de dissolution du CCAS** : Fin de la procédure de dissolution du CCAS avec l'approbation de la clôture des comptes. *Accepté à l'unanimité.*

▣ **Indemnités pour le gardiennage de l'église communale** : Les informations délivrés par la préfecture n'étant pas encore connues, il est impossible à ce jour de statuer.

□

• **Subvention exceptionnelle pour sortie patrimoine école de Saint-Victor :**

L'école privée de Saint-Victor organise une visite au musée archéologique de Soyons. Dans le cadre des « sorties patrimoine », le département de l'Ardèche versera une subvention à l'école de Saint-Victor sous la condition d'une participation de la mairie à hauteur de 5 € par enfant. *Accepté à l'unanimité.*

Prochain conseil : vendredi 22 novembre à 20h30.